

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Département du Doubs
Lundi 29 avril 2019

Côte de Morre : les travaux débuteront le lundi 6 mai prochain

Les travaux dans la côte de Morre (RD 571) engagés par le Département du Doubs commenceront à compter du lundi prochain, 6 mai 2019. Il a été décidé du maintien de la circulation de la voie descendante (de Morre à Besançon) pour une période de deux mois et demi.

Le chantier sera ainsi réalisé avec une coupure du trafic routier dans le sens montant (de Besançon à Morre) jusqu'au 21 juillet, puis interviendra une coupure totale de deux semaines entre le 22 juillet et le 2 août 2019.

Les perturbations majeures sur le réseau départemental sont consultables sur le site d'informations routières du Département www.inforoute25.fr.

www.doubs.fr